

## Les oeuvres montrant la "diversité" de la société peu diffusées à la TV

PARIS (AFP) - Quelque 4,6 millions d'euros d'aides ont été versés en 2007 par la Commission images de la diversité à 175 oeuvres, surtout des documentaires, mettant en avant la "diversité de la société française" mais au final peu programmées à la télévision, selon un bilan publié vendredi.



© AtlasVista

Le réalisateur Laurent Cantet (C) poses avec les acteurs de son film "Entre Les Murs" qui vient de recevoir la Palme d'Or au festival de Cannes, le 25 mai 2008 (© AFP/Archives - Valery Hache)

Créée par décret en février 2007, cette commission coordonne l'action commune du Centre national de la cinématographie (CNC) et de l'Agence nationale pour la cohésion et sociale et l'égalité des chances (Acse).

Lors de sa première année d'existence, elle a versé 4.583.600 euros, répartis entre 175 oeuvres cinématographiques (64%) ou audiovisuelles (36%), selon les chiffres rendus publics vendredi à l'Institut du monde arabe.

Parmi ceux-ci figure la Palme d'or, "Entre les murs" de Laurent Cantet, qui met en scène le quotidien d'un collège parisien et la "tchatche" de ses élèves aux origines diverses.

La commission soutient des "projets de qualité qui mettent en valeur la pluralité de notre pays", a rappelé Véronique Cayla, directrice générale du CNC, en rendant ces chiffres publics.

Toutefois "le chemin est encore long", a ajouté Mme Cayla, soulignant la "responsabilité primordiale des diffuseurs" de l'audiovisuel dans "l'exposition de programmes originaux qui reflètent une image juste de la société française".

Car le soutien apporté par la Commission images de la diversité a surtout bénéficié à des documentaires (60%), genre rarement diffusé aux heures de forte audience télévisuelle, bien plus qu'à des longs métrages de fiction (25%), des courts métrages (10%), des oeuvres d'animation (3%) et des magazines (2%).

En outre, six oeuvres sur dix auront une diffusion restreinte: régionale ou locale (40% sur RFO, France 3 régions), sur le câble ou le satellite (7%), les petites chaînes de la TNT (6%) ou l'internet (2%) notamment.

Les autres oeuvres aidées (38%) seront diffusées par l'une de ces chaînes nationales hétérogènes: France 2, France 3, France 5, Canal+ et Arte.

Deux des trois grandes chaînes privées, TF1 et M6, ne diffuseront donc aucun de ces programmes.

"Le cinéma est beaucoup plus en phase avec les questions de diversité que la télévision, où il y a une vraie frilosité, or le public n'est pas contre car ces films rencontrent le succès", a affirmé à l'AFP Alexandre Michelin, qui préside la Commission images de la diversité.

Après avoir créé en mars un observatoire de la diversité dans les médias, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) devra "se pencher sur la question", a-t-il estimé.

Publié le: 04/07/2008 à 11:42:06 GMT

Source : AFP

URL de cet article: <http://www.avmaroc.com/actualite/oeuvres-montrant-a133551.html>